

Plan mixité du ministère des Armées

Administration centrale - Ministère des armées - 2018

LE PLAN MIXITÉ DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Y ALLER, Y RESTER, Y ÉVOLUER

LA MIXITÉ AU SERVICE DE LA PERFORMANCE
OPERATIONNELLE DE LA FRANCE



Comment favoriser la mixité des métiers ?
Inspirez-vous de la démarche engagée par le ministère des armées qui s'articule autour de trois axes forts : recruter,

fidéliser, valoriser.

Egalité - Diversité
Île-de-France
Ministère des Armées

Description du projet

Au terme de 8 mois de concertation avec les autorités concernées, Florence Parly a décidé des actions concrètes, ciblées et pragmatiques. Construites autour des axes « recruter, fidéliser, valoriser », les mesures du Plan tendent à développer dans toutes les armées, directions et services la mixité.

- Recruter : il faut donner envie aux jeunes femmes de rejoindre les armées pour constituer un vivier suffisant et permettre à un plus grand nombre de femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités ;
- Fidéliser : il faut fidéliser les femmes militaires pour éviter qu'elles ne quittent la filière opérationnelle ou l'institution, faute de pouvoir concilier leur activité et leur évolution professionnelles avec leur vie personnelle ;
- Valoriser : il faut mettre en valeur l'image des femmes dans les armées, afin de lever les appréhensions des candidates potentielles et renforcer la culture de la mixité au sein du ministère.

Ces trois axes d'effort sont déclinés en 22 mesures concrètes, qui seront mises en œuvre et déclinées ensuite selon les spécificités des armées, directions et services.

Parmi elles, 6 mesures phares sont particulièrement emblématiques :

- Diversifier les profils recrutés notamment dans les corps d'officiers ;
- Assouplir la gestion pour l'accès aux grades et aux responsabilités notamment en comptabilisant les congés parentaux et les disponibilités prises pour élever un enfant (dans la limite de 5 ans au cours de

- la carrière) dans l'avancement dans le grade et dans l'ancienneté de service ;
- Développer le mentorat pour l'ensemble des militaires afin d'aider à décrypter les codes de l'institution, puis tout au long de la carrière, pour accompagner la construction du parcours professionnel ;
 - Assouplir les conditions d'accès aux examens et concours, notamment à l'Ecole de guerre en élargissant les créneaux d'inscription et en les ouvrant aux officiers sous contrat pour les armées qui ne le permettent pas encore ;
 - Généraliser à toutes les armées, direction et services, la mise en place de « référents mixité » afin de mieux prévenir, conseiller et appuyer le commandement en matière d'équité hommes-femmes ;
 - Renforcer la féminisation du haut commandement en fixant des objectifs ambitieux et chiffrés (10% de femmes chaque année parmi les lauréats du concours de l'Ecole de guerre ; 10% de femmes parmi les officiers généraux d'ici 2022 ; doublement de la part des femmes parmi les officiers généraux d'ici 2025).

Pour concrétiser les mesures phares de ce plan et en observer les avancées, une journée d'information destinée aux référents mixité-égalité s'est déroulée au ministère des Armées (Paris 15e), le jeudi 9 janvier 2020.

La journée d'information a débuté par une présentation générale des moyens mis en œuvre, dans le cadre du plan suivi d'une conférence dirigée par l'IAT, réunissant les référents mixité-égalité de l'armée de Terre. Cette conférence a permis aux référents de l'armée de Terre de mieux appréhender leur mission d'écoute et de médiation afin d'être mieux armé face aux enjeux liés à la mixité et à l'égalité de traitement entre hommes et femmes (égalité professionnelle).

Les référents mixité ont aussi pu partager leurs expériences de terrain ainsi que leurs interrogations notamment auprès des représentants de l'IAT.

Objectifs et finalités

- Élargir le vivier du recrutement
- Valoriser l'action des femmes
- Permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale
- Lutter contre toute forme de discrimination, comportement sexiste ou violent